

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

**ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL**

**CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**

E/CN.4/229
23 mai 1949

ORIGINAL : FRENCH

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Cinquième session

PROJET DE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME

France. Amendement aux N° 1, 2 et 3 de

l'article 16

Reprendre l'article 18 de la Déclaration, qui remplacera les
n° 1, 2 et 3.

N° 4 sans changement.
